



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E84746

VALABLE JUSQU'AU 01/07/2024

ÉDITÉ LE 28/06/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/10/2007

Forme juridique : EURL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CRETEIL B 310.094.446

Siret : 310 094 446 00047

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2100280

Assurance Responsabilité Travaux :  
GAN A17808 191203041

Assurance Responsabilité Civile :  
GAN A17808 191203041

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/06/2022

Raison sociale : CARDONNEL CHAUFFAGE SERVICE

8 ROUTE DE MANDRES  
94440 SANTENY

Téléphone : 01 45 98 95 06

Portable : 06 07 43 69 13

Fax : 01 45 98 71 45

Site Internet : www.cardonnel-chauffage.com

E-mail : iventimiglia@cardonnel-chauffage.fr

Responsabilité légale :  
MARCASTEL CHRISTOPHE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	18/06/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.